

Règlement intérieur



L'ACCÈS À
LA BIBLIOTHÈQUE EST
GRATUIT

de même que
l'emprunt des documents
et l'accès aux
Ressources numériques

NOMBRE MAXIMAL
DE PRÊTS

10

5 livres max. et 5 autres
(CD, DVD, Jeux, etc)

DURÉE
DES PRÊTS

3 semaines

L'abonnement des
lecteurs est activé sur
une période d'1 an
à partir du jour de l'inscription

À DESTINATION DES LECTEURS DE BALSIEGES

Règles de retour :

- Les lecteurs doivent retourner les articles empruntés dans les délais impartis.
- En cas de non-retour des articles, les lecteurs sont tenus de les remplacer par des articles de valeur équivalente.

Respect et soin des articles :

- Les lecteurs sont responsables du soin et du respect des articles empruntés.
- Tout dommage doit être signalé à la bibliothèque.

Accès et horaires :

- La bibliothèque est ouverte selon les horaires affichés à l'entrée et sur le site internet de la commune de Balsièges.

Comportement dans la bibliothèque :

- Le silence et le respect des autres usagers sont de rigueur.
- L'utilisation des téléphones portables doit être discrète et limitée.

Sanctions :

- En cas de non-respect des règles, la bibliothèque se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les droits de prêt du lecteur concerné.

Dons :

- Les bibliothécaires se réservent la possibilité de ne pas mettre les livres donnés en rayon, de les déposer dans l'une des boîtes à livres de la commune, voire même de les désherber si ceux-ci ne correspondent pas aux attentes du fonds.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE
COMPRÉHENSION

BONNE LECTURE !